

Grand angle

Auto-entreprenariat

Échec sur toute la ligne

● Les crédits aux entrepreneurs individuels ont baissé de 3MMDH après une hausse de 9,8MMDH en 2013. Un repli de 6,1MMDH des dépôts à vue auprès des banques est également à noter suite à la nouvelle disposition notariale qui confie les dépôts à la CDG.

Renversement de vapeur au niveau des flux financiers des administrations publiques. La baisse des financements mobilisés sur le marché domestique a dépassé les 50%, le flux d'engagements étant revenus de 56,2MMDH à 23,4MMDH. Selon le rapport, cela est dû en grande partie à la baisse des émissions nettes de bons du Trésor, qui se sont établies à 14,1MMDH contre 55,5MMDH en 2013. Comment alors expliquer ce basculement en à peine une année. En fait, outre l'allègement du besoin de financement du Trésor, cette situation renseigne sur une amélioration des autres sources de financement, notamment les dépôts, dont le flux s'est établi à 7,3 MMDH après un niveau négatif en 2013. Quid maintenant des ménages ? Selon BAM, 2014 aura été marqué du sceau de l'amélioration de leur position financière hors crédits commerciaux. Si par contre leurs placements ont atteint 72,5MMDH en hausse de 17,6MMDH par rapport à 2013, leurs engagements, constitués exclusivement de crédits, ont baissé de moitié

passant de 20,1 à 9,9 MMDH. Fait marquant, les dépôts en devises des ménages se sont appréciés de 5,1MMDH. Autre fait marquant, la baisse de 6,1 MMDH des dépôts à vue auprès des banques s'explique par l'entrée en vigueur en juillet 2014 de la nouvelle disposition législative de la profession notariale stipulant que les dépôts à cet effet doivent être confiés à la CDG. D'ailleurs, cela explique la hausse en 2014 des dépôts des mé-

En 2014, les dépôts des ménages auprès du bras armé de l'État ont augmenté.

nages auprès du bras armé de l'État. Encore deux hausses remarquables : le portefeuille ménages en titres d'OPCVM s'est renforcé de 5,1MMDH en 2014 contre 2,1MMDH un an auparavant et leurs provisions d'assurance-vie se sont améliorées de 2,1 MMDH à 8,2MMDH. Point négatif qui ne fera pas plaisir à la politique gouver-

nementale en la matière, les crédits aux entrepreneurs individuels ont accusé une baisse de 3MMDH après une hausse de 9,8MMDH. Voilà qui ajoute à l'inquiétude devant la faillite des TPE qui n'en finissent pas de souffrir de la frilosité des banques. Pour leur part, les crédits destinés aux particuliers se sont inscrits en hausse de 4,3MMDH à 15,8MMDH. Il ne peut y avoir de place financière solide sans une Bourse performante et contribuant au mieux au financement de l'économie.

C'est le verdict très fin d'Abdelatif Jouahri, wali de Bank Al-Maghrib, récemment en conférence de presse. Toutefois, la réalité est tout autre et voilà que le rapport BAM 2014 le corrobore. Le marché boursier a continué à se détériorer, lit-on dans le rapport, durant l'année dernière. L'on ne parle pas ici de l'indice de référence qui a tout de même enregistré une hausse de 5,6% après trois années de baisse, mais bien du niveau de liquidité qui

laisse à désirer. Le diagnostic de BAM est on ne peut plus clair : «Le niveau de liquidité mesuré par le rapport du volume de transactions à la capitalisation boursière s'est davantage dégradé». C'est donc avéré, la contribution du marché boursier au financement de l'économie reste très faible avec un volume d'augmentation de capital en forte baisse. Bonne prestation par contre des émissions privées. Après une forte contraction en 2013, l'augmentation en 2014 est fulgurante : +27,5% totalisant ainsi la bagatelle de 83MMDH. Un record sans précédent. Sans surprise, ce sont les sociétés financières qui s'accaparent la part du lion avec 72% des levées.

Pour ce qui est des entreprises non financières, leurs émissions ont atteint 33MMDH dont 52% sur le marché obligataire et 48% sous forme de billets de trésorerie. Il est à noter que l'accès à ce marché reste limité aux grandes entreprises dont 46 d'entre elles y ont émis des titres entre 2010 et 2014, avec un montant moyen de 983,5 MDH et un minimum de 40MMDH. Pour ce qui est de la situation de BAM, il faut d'abord noter que l'amélioration des conditions de liquidité bancaire en relation avec la hausse des avoirs en devises et la baisse du taux de la réserve monétaire, s'est traduit par la réduction par la Banque centrale de ses interventions sur le marché. Quant au résultat net, il s'est établi à 1,17MMDH en baisse de 31% par rapport à 2013.

PAR MOSTAFA BENTAK
m.bentak@leseco.ma

66MMDH d'incidents de paiement

Deux facteurs essentiels sont entrés en jeu. La nouvelle loi bancaire et les dispositions de Bâle 3. Dans ce sens, la Banque centrale a opéré une refonte intégrale de la circulaire sur le contrôle interne applicable aux établissements de crédit et a révisé la directive relative à leur gouvernance. Ainsi, en 2014, Bank Al-Maghrib a assuré le contrôle de 83 établissements de crédit et organismes assimilés, dont 19 banques, 34 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de microcrédit, 9 sociétés de transfert de fonds, la CDG et la Caisse centrale de garantie. Il est par ailleurs loisible de constater qu'à fin 2014, le cumul des incidents de paiement non régularisés s'est établi à 2.559.554 cas, pour un encours avoisinant 66MMDH, soit une hausse de 4,8% en nombre et de 9,7% en valeur. La répartition de l'encours précité par catégorie de clientèles a révélé la dominance des personnes physiques avec une part de 81% contre 19% pour les personnes morales.